



GUIDE DE FORMATION SUR L'ECOLE DE QUALITE AMIE DES ENFANTS (EQAmE).

**LIVRE I : Modules de base à l' intention des enseignants
et des encadreurs pédagogiques de l'éducation de base**



TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	6
PREFACE	9
REMERCIEMENTS	10
AVANT-PROPOS	11
INTRODUCTION GENERALE.....	13
LIVRE I : MODULES DE BASE EQAmE	14
MODULE 1 : CADRE CONCEPTUEL	15
UNITE D'APPRENTISSAGE 1: EDUCATION DE QUALITE ET ECOLE DE QUALITE.....	17
Introduction.....	18
1.1. Définitions	18
1.2. Importance de l'approche « école de qualité »	20
1.3. Caractéristiques d'une école de qualité.....	20
Conclusion.....	21
UNITE D'APPRENTISSAGE 2: FONDEMENTS DE L'APPROCHE	23
Introduction.....	24
2.1. Convention relative aux droits de l'enfant (CDE).....	24
2.2. Raisons de l'adoption de la convention relative aux droits de l'enfant (CDE).....	24
2.3. Les principes généraux de la convention relative aux droits de l'enfant (CDE)...	25
2.4. Historique.....	25
2.5. Quatre principes essentiels de la convention relative aux droits de l'enfant (CDE)	25
2.6. Quelques résultats dans la mise en œuvre de la convention relative aux droits de l'enfant (CDE).....	26
2.7. Défis à relever.....	26
2.8. Les catégories de droits dans la CDE	26
Conclusion.....	28
UNITE 3: NORMES ESSENTIELLES DE QUALITE D'UNE EQAME COMPLETE DE REFERENCE (ECR)	31
Introduction.....	32
3.1. Comment émergent les normes ?	32
3.2. Elucidation conceptuelle.....	32
3.3. Quelles sont les normes retenues par la réglementation burkinabè ?.....	33
3.4. Identification des normes communes (cadre indicatif)	34

3.5. Identification des normes spécifiques.....	36
Conclusion.....	40
UNITE D'APPRENTISSAGE 4: PRESENTATION DE L'ECOLE DE QUALITE AMIE DES ENFANTS (EQAmE).	44
Introduction.....	45
4.1. L'Ecole Amie des Enfants (EAE).....	45
4.2. L'Ecole de Qualité Amie des Enfants (EQAmE).....	47
4.3. L'EQAmE complète de référence.....	49
Conclusion.....	49
UNITE D'APPRENTISSAGE 5 : COMPETENCES ATTENDUES DE L'EDUCATEUR, ANIMATEUR DE L'EQAmE.....	52
Introduction.....	53
5.1. Définition de concepts.....	53
5.2. Compétences de l'éducateur/trice animateur/trice de l'EQAmE en termes de savoirs.....	54
5.3. Compétences de l'éducateur/trice animateur/trice de L'EQAmE en termes de savoir-faire.....	57
5.4. Compétences de l'éducateur/trice animateur/trice de L'EQAmE en termes de savoir-être.....	66
Conclusion.....	67
MODULE 2 : APPLICATION.....	69
UNITE D'APPRENTISSAGE 6 : LE PROJET EDUCATIF.....	71
Introduction.....	72
6.1. Qu'est-ce qu'un projet éducatif ?.....	73
6.2. Comment élaborer un projet éducatif ?.....	74
6.3. Le Plan d'Actions des activités du COGES.....	76
6.4. Les Programmes d'activités des clubs scolaires.....	77
6.5. Le plan de réussite des enseignants.....	78
6.6. Le plan stratégique du CCEB.....	78
Conclusion.....	79
UNITE D'APPRENTISSAGE 7 : LA PARTICIPATION DES ENFANTS.....	82
Introduction.....	83
1.1. Définition.....	83
1.2. Importance du club DEEN KAN.....	84
1.3. Composition du club DEEN KAN.....	84

1.4.	Responsabilités de l'organe exécutif du club DEEN KAN	85
1.5.	Conditions d'éligibilité des membres	86
1.6.	Fonctionnement du club DEEN KAN	86
1.7.	Stratégie de mise en place du club.....	86
	Conclusion.....	91
	UNITE D'APPRENTISSAGE 8 : LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE	94
	SECTION I : GENERALITES SUR LES COGES FONCTIONNELS.....	95
	Introduction.....	95
8.1.1.	Définition du comité de gestion de l'école (COGES)	95
8.1.2.	Missions du COGES	95
8.1.3.	Composition du bureau COGES et attributions	95
8.1.4.	Fonctionnement du COGES.....	96
8.1.5.	Acteurs et partenaires du COGES : rôles et responsabilités.....	97
8.1.6.	Facteurs de dysfonctionnement des COGES	98
8.1.7.	Principes de fonctionnalité d'un COGES	98
	Conclusion.....	99
	SECTION II : MISE EN PLACE ET RENOUVELLEMENT DEMOCRATIQUE DES COGES	100
	
	Introduction.....	101
8.2.1.	Modes d'élection des membres du COGES	101
8.2.2.	Processus de mise en place du COGES	101
	Conclusion.....	102
	SECTION III : GESTION PARTICIPATIVE DE L'ECOLE.....	103
	Introduction.....	104
8.3.1.	Définition de la gestion participative de l'école	104
8.3.2.	Objectifs de la gestion participative de l'école	104
8.3.3.	Organes de la gestion participative de l'école	104
8.3.4.	Exécution des Assemblées Générales	104
	Conclusion.....	108
	SECTION IV : GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET MATERIELLE.....	109
	Introduction.....	110
8.4.1.	Définition	110
8.4.2.	La gestion administrative.....	110
8.4.3.	La gestion financière	110
8.4.4.	La gestion matérielle	111

Conclusion.....	111
UNITE D'APPRENTISSAGE 9 : LE SUIVI-EVALUATON ET CONCOURS DE LA MEILLEURE EQAmE	114
Introduction.....	115
9.1. Définition du suivi-évaluation.....	115
9.2. Le concours de la meilleure EQAmE.....	115
CONCLUSION GENERALE DU LIVRE.....	123
BIBLIOGRAPHIE GENERALE.....	124
ANNEXES :	126
Règlement du concours	126

SIGLES ET ABREVIATIONS

A.G.R	: Activités Génératrices de Revenus
A.M.E	: Association des Mères Educatrices
A.P.C	: Approche Par les Compétences
A.P.E	: Association des Parents d'Elèves.
AEP	: Assainissement et Eau Potable.
AG	: Assemblée Générale
APEE	: Association des Parents et Amis d'Enfants Encéphalopathes
APS	: Activités Physiques et Sportives
AS	: Animation Sportive
ASSODEC	: Associés Solidaires pour le Développement par l'Ecole
AV	: Acuité Visuelle
AVC	: Accident Vasculaire Cérébral
BA	: Bilan Annuel
C/CEB	: Chef de Circonscription d'Éducation de Base
CADBE	: Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant
CAST	: Compte d'Affectation Spéciale du Trésor
CCC	: Coordination Communale des COGES
CCEB	: Cadre de Concertation des Base des ONG & Associations actives en Education
CDE	: Convention relative aux Droits de l'Enfant
CDU	: Classification Décimale Universelle
CE1	: Cours Élémentaire 1ère année
CE2	: Cours Élémentaire 2è année
CEB	: Circonscription d'Education de Base
CEEP	: Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire
CEFISE	: Centre d'Education et de Formation Intégrée des Sourds et des Entendants
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CH2	: le méthane
CIF	: Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé
CIH	: Classification Internationale du Handicap
CM1	: Cours Moyen 1ère année
CM2	: Cours Moyen 2è année
CNAOB	: Centre National d'Appareillage Orthopédique du Burkina
CNAPEP	: Conseil National de l'Association des Parents d'Elèves du Primaire
CNSF	: Centre National de Semences Forestières
CO2	: le dioxyde de carbone
COGES	: Comité de Gestion de l'Ecole
CP1	: Cours Préparatoire 1ère année

CP2	: Cours Préparatoire 2è année
CPI	: Conseiller Pédagogique Itinérant
CRS	: Cathwel Relief Service
CTIS	: Classe Transitoire d'Inclusion Scolaire
DAMSSE	: Direction de l'Allocation des Moyens Spécifiques aux Structures Educatives
DD	: Développement Durable
DDEB	: Direction du Développement de l'Enseignement de Base
DGEB	: Direction Générale de l'Education de Base
DIPE	: Développement Intégré de la Petite Enfance
DPENA	: Direction Provinciale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
DRDP	: Direction de la Recherche et du Développement Pédagogique
DSCLEB	: Direction des Sports, de la Culture et des Loisirs de l'Éducation de Base
E.P.S	: Education Physique et Sportive
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
EE	: Education Environnementale
EI	: Education Inclusive
ENEP	: Ecole Nationale des Enseignants du Primaire
EQAmE	: Ecole Qualité Amie des Enfants
ERE	: Education Relative à l'Environnement
ESH	: Enfant en Situation de Handicap Fond Communautaire pour le Développement
F.S.D.E.B	: Fonds de Soutien au Développement de l'Education de Base
FDC	
FITIMA	: Fondation Internationale Tierno et Mariam
FDC	: Fond de Développement Communautaire
FONAENF	: Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle
FTI	: Fast Track Initiative
GAP	: Groupe d'Animation Pédagogique
H2O	: la vapeur d'eau
HCl	: Acide chlorhydrique
HI	: Handicap International
ICP	: Infirmier Chef de Poste
IEPD	: Inspecteur de l'Enseignement du Premier Degré
IJSF	: Institut des Jeunes Sourds du Faso
IMC	: Infirmité Motrice Cérébrale
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
IRA	: Infections Respiratoires Aigües
ISBD	: International Standard Bibliographic Description
IST	: Infections Sexuellement Transmissibles
JICA	: Agence Japonaise de Coopération Internationale
MASSN	: Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale

MENA	: Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MESS	: Ministère des Enseignements Secondaire et Supérieur
MJFPE	: Ministère de la Jeunesse de la Formation professionnelle et de l'Emploi
N2O	: l'oxyde d'azote
NPK	: Azote Phosphore Potassium
O3	: l'ozone
OEV	: Orphelins et Autre Enfant Vulnérable
OIT	: Organisation Internationale du Travail
OMD	: Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
OSEP	: Organisation du Sport à l'École Primaire
PA	: Plan d'Action
PACOGES	: Projet d'Appui aux Comités de Gestion d'Ecoles
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PCS	: Projet Cantines Scolaires
PDDEB	: Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PDSEB	: Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PEQ	: Projet Ecole de Qualité
PEV	: Programme Elargi de Vaccination
PF	: Point focal
PNEP	: Programme National d'Education du Préscolaire
PPH	: Processus de production du Handicap
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PTME	: Prévention de la Transmission Mère-Enfant
RBC	: Réadaptation à Base Communautaire
REPEI	: Réseau pour la Promotion de l'Education Intégratrice
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SCADD	: Stratégie de Croissance accélérée et de Développement durable
SCOFI	: Scolarisation des filles
SIDA	: Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise
SNDIPE	: Stratégie Nationale de Développement Intégrée de la Petite Enfance
SPEI	: Service de Promotion de l'Education Intégratrice
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
UN-ABPAM	: Union Nationale des Associations Burkinabé pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la science et la Culture
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine

PREFACE

L'éducation de qualité influe positivement sur l'épanouissement de la société toute entière. Les réformes en cours visent à promouvoir une éducation de qualité accessible à tous et à toutes. Elles requièrent donc l'implication volontaire et totale de l'ensemble des acteurs du système éducatif dans le processus d'éducation. Cette participation volontaire des acteurs devrait être fondée sur de nouvelles stratégies telles que celles promues par l'école de qualité amie des enfants (l'EQAmE) qui favorisent la mobilisation des énergies, des idées et des ressources autour de l'intérêt supérieur de l'enfant. L'école répondrait ainsi aux besoins de motivation humaine, d'épanouissement et de bien-être des enfants qu'attend d'elle la société toute entière. C'est là notre conviction.

L'école de qualité amie des enfants (EQAmE) est une approche, une philosophie, une vision, donc un outil de transformation qualitative de l'école. Elle vise l'épanouissement total de l'enfant en lui permettant de se révéler et de révéler à la société toutes ses potentialités. Elle se veut une innovation éducative en ce qu'elle procède d'un changement de paradigme, à savoir prendre en main le processus du changement au lieu de le subir, avoir comme boussole l'intérêt supérieur de l'enfant, au lieu de s'inscrire dans d'autres considérations ou calculs qui ont tendance à reléguer l'éducation au second plan.

Les expériences d'écoles efficaces dans le monde montrent qu'une école de qualité résulte toujours de la volonté et de l'engagement de ses acteurs, plus que les intrants qu'on y injecte, même si ceux-ci ne sont pas négligeables. Tout comme une organisation structurée, l'école de qualité amie des enfants doit tout d'abord se fonder sur un diagnostic clair avant de se projeter dans l'avenir. C'est là la justification de la convergence de la plupart des innovations vers l'approche de la micro-planification depuis quelques années: plan d'action d'école, projet éducatif, projet école de qualité, plan d'amélioration, approche enfant pour enfant, approche Gouvernement des enfants, etc.

Convaincu que l'EQAmE est un facteur essentiel des apprentissages réussis, le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) a pensé judicieux et opportun, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique éducative, à savoir le Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB), de mettre à la disposition des acteurs des structures éducatives, le présent guide de formation afin de les outiller à faire de nos écoles, de véritables espaces conviviaux et suffisamment stimulants pour les enfants et les apprenants de tout âge.

Sans prétendre tout donner, ce guide devrait tout au moins permettre aux enseignants, aux encadreurs et aux parents d'élèves de relever les défis d'engagement et d'appropriation des principes et mécanismes d'une école de qualité qui soit amie des enfants. Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation aura atteint son objectif, si tous les acteurs s'approprient cette démarche et l'appliquent effectivement pour l'amélioration de l'environnement scolaire.

Le Ministre de l'Education Nationale
et de l'Alphabétisation



Samadou COULIBALY



REMERCIEMENTS

Dans le cadre de son programme de coopération, l'UNICEF appuie le Gouvernement du Burkina Faso depuis quelques années à mettre en œuvre et étendre l'approche Ecoles de Qualité Amies des Enfants (EQAmE) à l'ensemble des écoles du pays. En 2010, une première version de ce guide avait été conçue par les techniciens du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) et des partenaires de la société civile pour assurer l'appropriation de l'approche et son implémentation par les enseignants et les encadreurs pédagogiques. La réalisation de cette version a été rendue nécessaire en raison d'une part, des observations recueillies lors des sessions de formation au cours des cinq dernières années et d'autre part, de l'évolution même du système éducatif burkinabè marqué depuis 2012 par la mise en œuvre du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB), dont l'une des réformes phare porte sur le continuum éducatif, à savoir assurer une éducation de base complète du pré scolaire à la classe de troisième, quelles que soient les modalités de livraison formelle ou non formelle.

Je voudrais traduire toute la reconnaissance de l'UNICEF au Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation du Burkina Faso pour son engagement à généraliser sans délai l'approche. J'aimerais féliciter le Secrétaire Général du MENA et l'ensemble de ses collaborateurs des structures techniques pour leur engagement et dévouement dans l'opérationnalisation de l'approche EQAME. Je remercie les partenaires de la société civile ainsi que nos collègues de la section Education pour leur appui et leur accompagnement technique permanent dans la réalisation de ce guide plus pratique et plus didactique.

Composé de deux modules et de neuf unités de formation, ce guide est un véritable recueil de connaissances pour : l'introduction du lecteur dans le jargon conceptuel de la qualité de l'éducation ; la clarification des fondements de l'approche qui est essentiellement basée sur la convention relative aux droits de l'enfant (CDE) ; la démystification du concept de qualité grâce au processus d'identification des normes de qualité ; la détermination des facteurs clés pour aider l'enseignant à être compétent ; la préparation du lecteur à l'élaboration d'un projet éducatif et ses instruments d'application, à savoir les différents plans d'action ; l'organisation de la participation des enseignants, des enfants et des communautés à la vie scolaire et enfin les mécanismes de suivi-évaluation.

Au-delà de la maîtrise des piliers de l'approche, la mise en œuvre de ses principes, à savoir l'enfant-centrisme, l'inclusion et la participation démocratique, appelle à la connaissance d'un vaste champ de contenus qui devraient faire l'objet d'un autre volume.

L'UNICEF attache beaucoup d'intérêt à la manière dont les enseignants, les encadreurs pédagogiques, les communautés et les enfants eux-mêmes prendront en charge cette question de la promotion du droit des enfants à une éducation de qualité et les rassure de son appui pour le triomphe de ce droit au Burkina Faso.

Marc Rubin
Représentant
UNICEF Burkina Faso



AVANT-PROPOS

Les questions d'éducation sont intimement liées à celles de développement. C'est la raison pour laquelle, l'éducation occupe une place de choix dans les critères de calcul de l'Indice de Développement Humain du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Au Burkina Faso, l'éducation est une priorité nationale depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1960, avec une accélération des efforts depuis 2002. En effet, si au cours de ces dernières années, d'importants progrès ont été enregistrés en matière d'accès, la dimension qualité semble avoir été négligée, soulevant parfois de nombreuses réprobations, surtout de la part des partenaires sociaux.

Face à cette situation, que faire ?

Plusieurs approches sont proposées afin d'améliorer la qualité des enseignements/apprentissages dans les systèmes éducatifs. L'adoption de l'approche Ecole de Qualité Amie des Enfants (EQAmE) en 2010 par le Burkina Faso participe de cette vision, cela après des voyages d'études organisés au Mali et au Rwanda. Ainsi, après avoir conçu et expérimenté un document de référence de l'Ecole de Qualité Amie des Enfants (EQAmE) durant la période 2011-2014, les évaluations interne et externe effectuées en 2014 et 2015 montrent que les normes promues par les écoles amies des enfants sont à la portée de chaque Etat, quels que soient ses moyens et ses potentialités.

De par son acception, l'EQAmE est fondée sur une vision holistique, en ce sens qu'elle s'applique à tout établissement à travers ses principes essentiellement axés sur le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant ou de « l'apprenant » tout court. Elle prend en compte l'éducation tout au long de la vie, attendu que « *l'éducation commence au berceau et s'achève au tombeau* » (Nyerere, J). Elle constitue de ce point de vue une avancée notable dans notre paysage éducatif. Par conséquent, il appartient aux ministères impliqués, aux enseignants, aux partenaires techniques et financiers, aux partenaires sociaux, aux communautés de base et à tous les acteurs, de tout mettre en œuvre pour qu'elle soit une réussite.

Ce guide est particulièrement destiné, aussi bien aux enseignants de tous les niveaux de l'éducation qu'aux encadreurs pédagogiques et aux communautés, dans le but de les outiller à faire de l'institution éducative, une école véritablement conviviale.

Il est composé de deux livres :

- le premier livre traite des considérations théoriques et conceptuelles d'une part, et des considérations pratiques telles la préparation d'un projet éducatif, la participation des enfants et des communautés et l'évaluation, d'autre part.
- le deuxième livre traite d'une variété de thématiques qui touchent à : la gestion participative de l'école, l'enseignement de certaines disciplines, des stratégies éducatives destinées à certains publics, etc.

Au total, 9 modules contenant une trentaine d'unités de formation constituent le substrat de ce guide de formation. Les modules et leurs unités comportent des documents d'entrée, un corps et des documents de sortie. Pour l'ensemble du guide, les documents d'entrée sont constitués du sommaire, de l'avant-propos, des sigles et abréviations et de l'introduction générale. Au niveau de chaque unité, les

documents d'entrée comprennent les objectifs généraux et spécifiques, un plan esquisse, un pré-test, une introduction.

Le corps des unités développe un plan détaillé qui est en général placé juste avant l'introduction de l'unité. Quant aux documents de sortie des unités, ils sont essentiellement constitués du post-test, des propositions de réponses et de la conclusion de l'unité. Des exercices d'application sont proposés pour permettre au lecteur de s'appropriier les contenus de l'unité.

Les documents de sortie du guide sont constitués de la conclusion générale et des annexes.

Pour l'exploitation du guide dans le cadre des sessions de formation, le formateur peut faire recours aux approches pédagogiques suivantes :

- exposé-débats avec vidéo-projection (Powerpoint) ou exposé didactique, à partir du guide et d'autres ouvrages sur le module concerné ;
- lecture coopérative où les participants à la formation lisent des parties clés identifiées par le formateur et font des synthèses qui seront partagées en petits groupes puis en grand groupe ;
- travaux de groupes où le formateur répartit des consignes à des groupes réunis en atelier, etc. A cet égard, le guide contient déjà des exercices d'application qui peuvent servir de consignes de travail.

Il est également important de faire remarquer que ce guide peut servir de support pour l'auto-formation du lecteur intéressé. Dans ce cas, nous recommandons de commencer par lire attentivement les questions de pré-test, ensuite d'écrire sur une feuille de brouillon ses réponses provisoires sans chercher dans le texte les réponses ; puis de lire le contenu de l'unité avant de répondre aux questions de post test. Une fois cela réalisé, le lecteur est invité à comparer ses réponses de post test à celles du pré test pour pouvoir apprécier lui-même l'évolution de sa compréhension et de ses connaissances. Enfin, il peut consulter les réponses fournies par les auteurs pour corriger ses erreurs. Pour les exercices d'application, il est recommandé de les traiter d'abord individuellement, ensuite de faire une auto-correction en allant chercher les références dans le texte et enfin d'engager des échanges avec d'autres collègues, des encadreurs ou des personnes qui ont lu le guide pour recueillir leurs opinions et s'assurer de la pertinence de ses réponses. En général, à ce niveau, il y a plusieurs réponses possibles.

Le présent guide a été réalisé grâce à l'appui technique et financier de l'UNICEF. Il a connu dans sa version initiale la contribution technique de plusieurs partenaires tels que Plan Burkina, Tin Tua, CRS, Solidar Suisse, le CCEB, la FDC, le PAM, les organisations syndicales, le CNAPEP, l'AME, l'ASSODEC, ainsi que des personnes de ressources. La version actuelle achevée en 2015 est le résultat d'un travail d'ajustement, suite aux multiples observations recueillies lors de la mise en œuvre de la phase pilote et des formations dispensées durant la période 2011-2014.

C'est le lieu pour nous d'exprimer toute notre reconnaissance à l'endroit de tous ceux et toutes celles qui y ont contribué afin de mettre à la disposition de la communauté éducative un document plus pertinent pour la promotion d'une éducation de qualité basée sur les droits humains au Burkina Faso.

Les auteurs

INTRODUCTION GENERALE

« *Que le système éducatif burkinabè soit malade relève de l'évidence...l'éducation au Burkina Faso montre des signes d'essoufflement.*»¹ (Etats Généraux de l'éducation, 1994 : 6). Tel était le constat fait sur l'état du système éducatif burkinabè au début des années 90. Assurément, le diagnostic établi par cette grande instance qui avait réuni plus de 500 participants, marque un tournant important pour les réformes qui vont suivre après celles de 1962, 1967, 1974 et qui n'ont pas permis d'assurer une éducation démocratique et de qualité à la hauteur des attentes. Les réformes et innovations en cours apporteront-elles une plus-value ?

L'approche « Ecole Amie des Enfants » est une stratégie novatrice conçue par l'UNICEF pour contribuer à mettre en œuvre la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE), adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies dans sa résolution 44/25 du 20 novembre 1989 et, mise en vigueur le 02 septembre 1990. Elle vise à assurer l'accès à une éducation de qualité, performante et efficiente en fonction des capacités de chaque pays, selon des normes de qualité et cela de façon progressive.

L'initiative a été expérimentée à travers le monde depuis le début des années 90 à travers divers modèles dont la caractéristique commune se résume autour de trois principes : **l'enfant-centrisme, la participation démocratique et l'inclusion**. Ces principes peuvent contribuer effectivement à l'amélioration de la qualité de l'éducation, telle que déclinée dans les documents de réforme du système éducatif du Burkina Faso (mai 2006), du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB, 2012) et d'autres documents de référence du Burkina Faso sur l'éducation pour autant que l'ensemble des acteurs y contribuent.

L'approche EQAmE est une innovation éducative qui en plus de traduire en réalité les principes fondamentaux des droits humains, vise à amener chaque école à se forger une identité propre, tout en la préparant à mieux répondre à ses missions essentielles qui sont: le droit d'accès à l'éducation, la réalisation du droit à une éducation de qualité et la promotion d'une gouvernance scolaire participative, communautaire et/ou décentralisée.

Le présent volume (livre I) comprend deux modules et neuf unités d'apprentissage. Il vise à donner des compétences de base aux éducateurs/trices, aux encadreurs pédagogiques et aux communautés organisées autour de l'école. Outre ce premier livre qui couvre les aspects conceptuels et pratiques de l'approche, le livre II est dédié à des thématiques spécifiques. Il fait l'objet d'un autre volume.

Au demeurant, l'ensemble du guide (livre I et II) se veut un recueil de bonnes pratiques sur l'enseignement de qualité à l'attention des acteurs (obligataires), soucieux d'améliorer leurs prestations et performances, au profit des enfants, détenteurs de droits.

¹ Premier Ministère du Burkina Faso, 1994 : Etats Généraux de l'Education 5-10 septembre dans la salle de conférence de la CEAO, Rapport Général, P.6.